

Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du 02 Juin2020

[Communiqué informatif](#)

En raison de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire Covid-19 dictée par les autorités marocaines et qui interdit tout rassemblement collectif, l'AGO ordinaire prévue le 02 juin au siège sociale de la société à 10 heure se tiendra désormais par vidéo conférence à la même heure et date prévue.

Toute demande de participation , de communication de document ou d'information faite par un membre de l'assemblée à la société AUTO NEJMA sont traités par message électronique à l'adresse suivante : AGO2020@autonejma.ma dès lors que le membre en question a précisé son adresse électronique dans sa demande.